

de Dieu, ce temple si cher, dont il désire baiser les murailles elles-mêmes (1).

Lors de la prise de Jérusalem en 637, Omar accorda spécialement qu'aucun des temples chrétiens ne serait détruit ou aliéné (2).

Épargnée par les invasions, ne fut-elle pas détruite par le grand tremblement de terre qui en 738 renversa tant d'églises aux environs de Jérusalem et dans la région du Jourdain ?

Non, Messieurs, car peu après saint Jean Damascène prêchait dans son enceinte. Ses paroles semblaient même faire allusion à deux détails d'une certaine importance. D'abord c'est que, selon l'indication d'Antonin le Martyr, une partie de la basilique, sans doute la grande cour carrée qui précédait les basiliques grecques et qu'on nommait *atrium*, pénétrait jusque sur un des portiques de la Piscine Probatique. Pareille explication fait toucher du doigt le naturel de l'apostrophe à la Probatique : "Salut, ô Probatique, temple sacré de la Mère de Dieu ! Salut, ô Probatique, maison des ancêtres de notre Reine ! En gardant la chasteté que prescrit la nature, vous avez mérité d'obtenir de Dieu ce privilège surnaturel de donner au monde la mère de Dieu toujours vierge" ; le pathétique orateur n'avait qu'à se retourner vers l'orient : à quelques pas de l'ambon reposaient les reliques des parents de Marie dont il chantait la Nativité.

(1)

In probaticam sanctam ingrediar
Ubi Anna præclara peperit Mariam,
Subiens templum, templum illud
Purissimæ Deiparæ
Deosculans amplectar
Parietes mihi charissimos.

(2) "Conceditur securitas tum... tum omnium-templorum, ne destruantur aut odiosa sint". (Elmacin, cité par Lequien, *Oriens christianus*, 3, p. 278).

(à suivre)